



DECLARATION LIMINAIRE

CTSD - DI NORMANDIE

LE 15 JUIN 2022

Monsieur le Directeur Interrégional,

Nous voici rassemblés, assis autour de cette table du Comité Technique de la DI NORMANDIE, pour la première fois depuis bien longtemps, pour la première fois sous votre présidence.

L'UNSA-Douanes se satisfait, tout comme une large majorité des agents, des accords de MONTREUIL 3, signés en avril dernier, avec la Direction Générale dans le cadre du transfert des missions fiscales vers la DGFIP. Les avancées obtenues viennent récompenser la pugnacité des agents des douanes et de leurs représentants et indemnisent, autant que faire se peut, la communauté douanière de cette perte conséquente que représente ce transfert de missions.

Dans ce contexte, l'UNSA-Douanes demeure attentive au devenir des agents concernés au premier chef par cette réforme et continuera de s'assurer que tous bénéficient d'une restructuration conforme à leurs souhaits. Nous veillerons également à ce que tous ceux qui tiendront à remplir leurs missions jusqu'à la fin du transfert, puissent le faire dans des conditions acceptables.

Mais entendons-nous bien : la signature de ces accords ne cautionne aucunement cette énième perte infligée à notre administration. Surtout, cet accord vient, pour un temps seulement, atténuer le feu de la colère des agents et d'un ras-le-bol généralisé des restructurations.

Et nombreux sont les « combustibles administratifs » susceptibles de ranimer rapidement les cendres encore fumantes du conflit social qui vient à peine de prendre fin.

Le **gel du point d'indice** pénalisait déjà chaque année un peu plus les agents de la Fonction Publique, voilà que l'inflation galopante de ces derniers mois les prend à présent à la gorge ! Nombreux sont ceux qui peinent à finir les fins de mois ou qui regardent le réservoir de leur véhicule comme un gouffre financier sans fin. Dans ce contexte, la promesse gouvernementale (mais surtout électoraliste) de réévaluation du point d'indice à l'été ne doit pas se contenter d'être symbolique ! Nous attendons un geste fort et significatif de l'État à l'égard de ses employés !

Au rayon des inquiétudes des agents de la DGDDI, vient aujourd'hui s'ajouter celle liée à **l'introduction de la G.T.A. (gestion du temps et des absences) pour les agents AG-OP/CO** : si les agents des bureaux de douane sont à l'avenir astreints à des horaires fixes, avec une rigidité dans la prise de récupération, si les TSI et les agents poursuivants sont contraints de travailler au forfait-jour, il est à craindre qu'un nouveau vent de mécontentement attise des lumignons à peine éteints. Si nombres d'agents des bureaux bénéficient actuellement d'heures de récupération, la raison est simple : ils pallient aux effectifs insuffisants dans les services ! Si l'instauration de cet outil se fait avec trop de rigidité, l'UNSA-Douanes vous prédit des heures difficiles au cours des mois qui arrivent.

Au rayon des inquiétudes normandes, comment ne pas évoquer la situation **des agents havrais qui se sentent menacés pour leur intégrité physique**, voire celle de leurs proches. Pourquoi ne pas déterrer et (enfin) prendre à bras le corps **le problème de management à la BSE CAEN** ? Combien de fiches de signalements, combien de demandes de mutations supplémentaires, combien d'arrêts maladie, combien de rapports de la collègue psychologue, combien de « craquages » d'agents (pouvant prendre des formes diverses et dramatiques) faudra-t-il pour que le VRAI problème soit réglé ?

Enfin, **les agents normands de la branche Surveillance sont épuisés par des procédures qui s'éternisent**. La faute à l'absence d'un outil informatique à la hauteur de l'enjeu et à la remise d'infracteurs soumis au bon vouloir des parquets et des OPJ. Devra-t-on attendre un accident sur le chemin d'un transfert vers une gendarmerie ou lors d'un retour de service pour que les mesures nécessaires soient prises pour éviter pareil drame ? Les agents SU s'inquiètent également après l'annonce de la disparition à court terme des péages sur l'A13. On aimerait ainsi entendre à la barre des accusés l'un de vos prédécesseurs qui n'avait trouvé de meilleure idée que de supprimer les deux groupes motards de l'Interrégion. Quel visionnaire !!!

Ces collègues spécialistes nous seraient pourtant utiles dans le contexte à venir du free-flow. **On en vient à rêver de la re-CREATION d'un groupe motards en NORMANDIE** ... Après tout, la brigade d'Orléans va renaître de ses cendres ... alors pourquoi pas le groupe motards de ROUEN ou de CAEN. Faire et défaire ... l'administration n'en est-elle pas une spécialiste ?